

54ème année VOLUME 38 No 126 Mars 1980

**REVUE**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ HAÏTIENNE**  
**D'HISTOIRE**  
**DE GÉOGRAPHIE**  
**ET DE GÉOLOGIE**

PARAISANT TOUS LES TROIS MOIS

- \* **Haiti et la Louisiane par François Lalortue**
- \* **Les vaincus de la Révolution Haïtienne en quête d'un refuge... par Paul F. Lachance**

LES ATELIERS FARDIN  
PORT-AU-PRINCE, Haïti

**LES VAINCUS DE LA REVOLUTION HAÏTIENNE**  
**EN QUÊTE D'UN REFUGE : DE SAINT-DOMINGUE**  
**A CUBA (1803, DE CUBA A LA**  
**NOUVELLE-ORLÉANS (1809)**

(Communication au congrès de l'Institut d'Histoire  
de l'Amérique Française, le 20 octobre 1979)

Paul F. Lachance  
Département d'Histoire  
Université d'Ottawa

Le jeu des transferts de souveraineté avait beau fragmenter le grand empire français de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les destins des populations isolées sur le plan politique après 1763 restent entremêlés par l'effet des migrations. Depuis le débarquement de 2000 Acadiens aux Antilles de 1764 et 1765, et de 3000 en Louisiane à la même époque, jusqu'à l'entrée de 21500 Haïtiens au Québec de 1968 à 1976, les migrations ont servi à maintenir le contact entre les sociétés composant l'ensemble de l'Amérique française. Le déplacement dont il s'agit dans cette communication est celui qui emmena neuf mille cinquante neuf réfugiés de la Révolution haïtienne à la Nouvelle-Orléans en 1809. Les trois castes de Saint-Domingue, nom de la partie française de Hispaniola sous l'ancien régime et pendant la révolution, y figurent à peu près également : 2731 blancs, 3102 gens de couleur libres, et 3226 esclaves.

L'itinéraire de ces réfugiés passe par Cuba où, en 1803, près de trente mille colons et esclaves s'étaient d'abord arrêtés en quittant

Saint-Domingue. L'évacuation de 1803 fut la dernière migration en masse résultant d'une décennie de révolution dans la colonie française jusqu'alors la plus riche et la plus peuplée. A vrai dire, même après les pertes de vie et les départs qui firent baisser la population de plus de 500000 à la veille de la révolution, dont 450000 esclaves, à 250000 ou moins en 1804, la nouvelle nation de Haiti comptait plus d'habitants que n'importe quel autre coin de l'Amérique française. Mais ce sont les réfugiés, en particulier ceux qui dirigèrent vers la Nouvelle-Orléans en 1809, qui nous intéresseront.

Dans les journaux louisianais de l'été 1809, on trouve la caractérisation suivante : « Ces malheureux sont pour la plupart de riches habitants chassés par une révolution sanguinaire de leurs propriétés de Saint-Domingue, et qui ont porté à Cuba quelques débris de leur fortune, leur industrie et leur activité. » L'espoir d'y trouver « une terre où ils pouvaient oublier dans le sein de la paix et d'une honnête aisance, les cruelles épreuves auxquelles la divine Providence les avait réservés, » fut rudement démenti. Subissant le « contre-coup de la Révolution espagnole, « à savoir, le refus des colonies espagnoles d'accepter Joseph Bonaparte comme roi d'Espagne, les réfugiés se virent contraints encore une fois à traverser les mers, « cherchant de nouveau un rivage hospitalier où il leur fût enfin permis de reposer leurs têtes. »

Voilà l'image classique des réfugiés comme victimes involontaires de la révolution. Sa fonction est évidente : apaiser la méfiance naturelle à l'égard de l'étranger, mettre l'accent sur l'utilité potentielle des réfugiés à la Louisiane, provoquer une réponse hospitalière. Sa valeur historique est moins certaine. Bien qu'il soit vrai que les colons quittèrent Saint-Domingue et Cuba sous la contrainte, nous devons examiner plus attentivement les circonstances spécifiques entraînant cette double expulsion, et surtout leur propre rôle dans les événements.

Le facteur commun à la dernière migration en masse de Saint-Domingue en 1803 et à l'expulsion de Cuba en 1809 fut l'identification des colons à la politique américaine de Napoléon. En 1801 et 1802 le Premier consul prit trois décisions qui témoignent de sa résolution de recréer un empire français de l'autre côté de l'Atlantique. Il obtint de l'Espagne la rétrocession de la Louisiane. Il fit

annuler la loi jacobine du 16 Pluviôse, an II, qui avait aboli l'esclavage dans les colonies françaises. Il envoya aux Antilles une force expéditionnaire sous le commandement de son beau-frère, Charles-Victor-Emmanuel Leclerc, 54000 soldats au total, afin de resserrer l'autorité de la métropole, de réprimer toute résistance et de rétablir l'esclavage.

Le grand dessein bonapartiste d'un Empire de l'Ouest comprenant la Louisiane, les Florides, la Guyanne et les Antilles françaises ne sera pas réalisé. La Louisiane fut vendue le 2 mai 1803 aux Etats-Unis. Cap-Français, la dernière ville de Saint-Domingue occupée par une garnison française, s'est rendu le 30 novembre 1803 aux insurgés. Leur chef, Jean-Jacques Dessalines, le dos cicatrisé par des coups de fouet reçus aux jours de l'esclavage, ouvrit le nouvel an 1804 en proclamant l'indépendance de Haiti. Nous verrons, premièrement, pourquoi la défaite de Napoléon eut comme conséquence d'exiler les colons qui restèrent à Saint-Domingue en 1803, et deuxièmement, comment l'ombre de Bonaparte les suivit à Cuba et provoqua une deuxième expulsion six ans plus tard.

## L'EVACUATION DE SAINT-DOMINGUE

L'abandon de Saint-Domingue par presque tous les colons blancs et par beaucoup de l'ancienne caste des gens de couleur libres pourrait sembler à première vue la conséquence nécessaire et inévitable d'une insurrection servile réussie. A partir d'août 1791, quand le soulèvement des esclaves de la Plaine du Nord ajoutait une dimension fatale aux luttes complexes entre grands blancs, petits blancs et gens de couleur depuis 1789, les départs des colons pour le continent ou une île voisine se multiplièrent. Tout de même, la proportion de la population partant définitivement avant 1803 ne doit pas être exagérée. Lorsque Toussaint-Louverture triompha en 1798 de l'armée anglaise occupant plus d'un tiers du territoire à l'invitation des colons blancs, il accorda une amnistie aux civils répudiant leur association avec l'Angleterre et sollicita le retour d'autres colons réfugiés à l'extérieur. Beaucoup profitèrent de l'occasion, et s'adaptèrent à un régime non-esclavagiste où la main d'œuvre recevait un quart des récoltes. La valeur des exportations du sucre augmenta sous ce système d'un nadir de 1,750,387 livres en 1795 jusqu'à 18,535,112 livres en 1801, et celles du café de 2,228,270 livres à 43,420,000 livres dans la même période. En septembre 1803,

270

il y avait toujours seize mille civils blancs à Saint-Domingue, ou plus que la moitié de leur nombre en 1787.

A plusieurs reprises dans l'ultime phase de l'insurrection, Dessalines promettait lui aussi de garantir la vie et la propriété des habitants blancs restant à Saint-Domingue, mais en 1803 il était trop tard. Les quelques centaines de blancs qui ne s'étaient pas retirés avec les dernières troupes françaises furent massacrés le printemps suivant. La décision de la plupart des colons de s'en aller en 1803 montre une conscience générale et réaliste qu'ils étaient en danger. Alors la question est de savoir pourquoi l'accommodation réalisée sous Toussaint-Louverture devint impossible en 1803. La raison n'en est pas seulement le cœur moins tendre de Dessalines à l'égard des blancs, Toussaint-Louverture ayant été déporté et emprisonné en France où il mourut le 7 avril 1803. Elle réside aussi, et par-dessus tout, dans le caractère atroce de la guerre de pacification menée selon les ordres de Napoléon.

Cette guerre se déroula en trois phases. La première commença par une résistance acharnée des noirs à la force expéditionnaire qui débarqua au Cap en février 1802; elle aboutit en mai à la reddition des principaux généraux insurgés, y compris Toussaint-Louverture et Dessalines, à la condition que les officiers noirs gardent dorénavant leur rang dans l'armée française, et que la liberté des noirs soit maintenue. Dans la deuxième phase, qui s'étendit sur les cinq mois suivants, la fièvre jaune abattit 80 % des soldats européens. Le général-Leclerc, jusqu'à sa propre mort en novembre, eut recours aux soldats des généraux noirs ayant capitulé en mai, pour désarmer les noirs afin de redonner aux blancs le contrôle complet de la société. La stratégie fut évidemment contradictoire.

Entre-temps le rétablissement de l'esclavage dans les petites Antilles et le décret de Leclerc en juin exigeant le retour de tous les cultivateurs aux habitations auxquelles ils avaient été attachés avant 1791 décèlent clairement l'objectif final de Napoléon. La résistance à la base s'accrut et, en octobre, les généraux noirs de l'armée française se mutinèrent. Dans la troisième phase de la guerre, en dépit de vingt mille hommes envoyés en renfort à Donatien Rochambeau qui succéda à Leclerc, les insurgés combattirent jusqu'à l'expulsion des soldats de Bonaparte. Précurseurs des guerres de pacification du XXe siècle, les généraux français essayaient d'intimider

par la terreur un mouvement populaire contre lequel les tactiques conventionnelles étaient impuissantes. «Je fais des exemples terribles,» écrivit Leclerc à ses supérieurs en France; «puisque la terreur est la seule ressource qui me reste, je m'en sers.»

Les moyens de pacifications comprenaient l'importation de Cuba de mille cinq cents chiens dressés à chasser et à déchiqueter les noirs, l'exécution publique des femmes d'un groupe de soldats noirs mutinés, forcés d'assister à cette exécution avant d'être mis à mort eux-mêmes, l'enfermement des prisonniers dans la cale d'un bateau nommé L'ETOUFFEUR, muni, en effet, d'une chambre à gaz primitive qui les asphyxiant par des fumées toxiques, et, à la fin de la guerre, quand les vivres manquèrent au Cap Français, la noyade des noirs, afin, comme un témoin le remarqua, de «diminuer la consommation.» De façon générale, les Français ne faisaient pas de quartier. Armand de Vanssay, fils d'un colon réfugié aux Etats-Unis qui s'est retourné pour combattre avec Leclerc, écrivit une lettre à sa mère qui fait penser à l'amétropie particulière aux guerres coloniales où les soldats blancs finissent par voir un ennemi dans chaque personne de couleur :

*J'ai déjà parcouru toute la partie française,,  
mais je n'ai vu ni colons, ni habitations, il  
n'y a que des brigands que nous voyons autant  
que nous le désirons, et proviennent dans la  
plaine et autour des villes, qu'à grande force,  
quand ils savent qu'il n'y a pas de troupes.  
Rien de plus lâche, de féroce, de menteur ...  
que cet espèce de gens. Aussi nous les pendons  
joliment quand nous en attrapons.*

Quand les prisonniers n'étaient pas sommairement tués, ils étaient transportés dans d'autres colonies et revendus en esclavage. A la Nouvelle-Orléans, où on n'en voulait pas, la municipalité demanda en février 1803 l'expulsion de quelques noirs dans cette situation. La pétition faisait référence aux «prisonniers condamnés du Cap-Français qui devaient être jetés dans la mer, parce qu'ils faisaient partie des révoltés de cette colonie.»

La tentative de pacification avait atteint un tel paroxysme de vio-

lence que les colons de Saint-Domingue, quelle qu'ait été leur attitude au sujet de l'expédition de Napoléon, ne faisaient qu'un avec elle aux yeux des insurgés. Leur départ était donc rendu aussi nécessaire que celui de l'armée au risque d'encourir des représailles équivalentes aux atrocités qui viennent d'être mentionnées. Ces colons n'étaient pas les plus réactionnaires. Les royalistes avaient quitté Saint-Domingue assez tôt au début de la révolution, au plus tard avec les Anglais en 1798. Les conditions fixées par le gouvernement français pour le retour des colons réfugiés écartaient les éléments nettement contre-révolutionnaires. Quant à ceux qui restaient sur l'île à travers tous les troubles, la description par Gabriel Debien, qui minimise leurs opinions vis-à-vis des développements politiques dans la métropole, est sans doute exacte : «Ce sont les entêtés, les créoles, qui ne veulent quitter la terre brûlée de Saint-Domingue que quand elle sera braise sous leurs pieds.»

Néanmoins, les colons étaient loin d'être victimes passives de la révolution. Ceux qui revenaient à Saint-Domingue avec l'expédition militaire, ceux qui acceptaient la protection des troupes françaises dans les quartiers pacifiés ou dans les villes au fur et à mesure qu'ils étaient chassés de la campagne, ceux qui répondaient à l'appel de Leclerc pour une assemblée des notables de trois parties de l'île, ceux qui encourageaient leurs fils comme la famille Vanssay à combattre sous Leclerc, prenaient position par leurs actions avec Napoléon contre les insurgés. La participation des gens de couleur qui se réfugièrent plus tard à Cuba et en Louisiane est aussi certaine. Ceux qui se rallièrent aux insurgés purent rester à Haïti. Ils y seront suffisamment nombreux, surtout dans le Sud, pour constituer une des élites post-révolutionnaires. Par contre, les noirs libres qui quittèrent l'île en 1803 servirent dans les corps coloniaux jusqu'à la fin ou eurent des liaisons intimes avec les blancs.

Les lettres des colons révèlent un espoir initial dans le succès de Leclerc et ensuite de Rochambeau, celui-ci, par exemple, décrit comme «un brave homme en qui le monde a beaucoup de confiance.» A mesure que la situation s'aggrave, les espoirs tournèrent à l'amertume et à la désapprobation. A propos de l'arrivée de dix mille hommes et des assurances que dix à douze mille autres étaient en route, le négociant Pierre Prévost déclare : «Il faut nécessairement que le Gouvernement détruise la moitié pour ne pas dire les 3/4 de ces coquins pour s'assurer du rétablissement de cette mal-

heureuse colonie.» Le planteur Saint-Martin s'indigne des bals à mulâtresses donnés par Rochambeau entre les défaits. D'autres protestèrent contre les réquisitions de vivres, ou contre la levée de leurs meilleurs noirs pour les travaux militaires, mais jamais les colons ne remirent en question les objectifs de l'expédition de Napoléon ni la dureté des moyens nécessaires à sa conduite.

Le climat de violence semble avoir emporté les colons de Saint-Domingue. Jean-Baptiste Gérard, un modéré selon son biographe, perdit la capacité de distinguer les généraux noirs portés à la vengeance des autres, plus aptes à restreindre la volonté populaire d'en finir une fois pour toutes avec la population blanche. Dans une lettre du 2 novembre 1802, il exprime son vœu que Rochambeau trouve moyen de «purger la colonie de ces hommes féroces, instruits par les Rigaud et les Toussaint à s'abreuver du sang des blancs.» Un officier de l'expédition observe qu'aucune attention ne se donnait à la culture dans les régions toujours contrôlées par l'armée : «Une cruauté absurde, quelque fois perfide, a presque partout remplacé la discipline juste et sévère qui devait y retenir l'esclave.» Probablement plus volontiers que les colons eux-mêmes, il discerne le lien entre les atrocités des blancs et celles des insurgés : «Livrés à la discrétion de ces mêmes esclaves dont on avait rempli le cœur d'une vengeance barbare, (les blancs) ont-ils tous tombés sous le tranchant de la hache, ou péri dans les mêmes supplices dont on avait donné l'exemple et le modèle à leurs ennemis.»

L'enjeu de la Révolution haïtienne fut l'esclavage. D'un côté, la reddition des chefs insurgés n'empêcha pas les noirs de continuer la résistance quand ils apprenaient l'intention de Napoléon de les asservir de nouveau. De l'autre côté, le régime non-esclavagiste de Toussaint-Louverture n'obtint l'acceptation des colons qu'à contre-cœur, telle la femme de Jacques de Saint-Martin qui écrit à sa tante en 1796 : «bien que les Noirs recevaient (sic) le quart des revenus depuis leur liberté, ils en font si peu que les malheureux blancs sont obligés de s'industrier pour avoir de quoi vivre.» Aussitôt que Leclerc fut arrivé, les colons renoncèrent à l'occasion de garder leurs terres et de jouer le rôle d'une élite non-esclavagiste. Lorsque le général se rendit compte lui-même que la réintroduction de l'esclavage fut prématurée et demanda à Napoléon d'attendre jusqu'à ce que la pacification soit plus avancée, il se plaignit des colons qui eux ne voulaient pas patienter.

En se rangeant du côté de la force expéditionnaire, les colons misèrent tout sur le pouvoir de Napoléon de faire renaître la société d'autrefois fondée sur l'esclavage. Il aurait été étonnant qu'ils agissent autrement. Il y a peu d'exemples en histoire des classes dominantes qui abandonnent volontiers la propriété qui est à la base de leur position, ou qui n'appuient pas une armée dont la victoire les remettrait en possession de richesses perdues. Si cela veut dire une guerre de répression sanglante, tant pis. En perdant un tel pari, les colons de Saint-Domingue perdirent aussi la chance de rester sur l'île en sécurité. Pour cette raison, plutôt que de répéter les platitudes sur des «victimes» des «cruelles épreuves auxquelles la divine providence les avait réservés,» il est plus exact de parler des «vaincus.»

## L'EXPULSION DE CUBA

Les vaincus de 1803 firent voile vers la partie orientale de Cuba, située à 77 kilomètres à l'ouest de Hispaniola. Dix-huit mille deux cent treize entrèrent par le port de Santiago de Cuba tout seul. Donc, l'estimation de trente mille réfugiés sur toute l'étendue de l'île qu'on trouve dans plusieurs documents contemporains n'est pas hors de question. Depuis la fin des hostilités entre la France et l'Espagne en 1793, les autorités cubaines avaient favorisé l'immigration blanche pour contrebalancer l'augmentation du nombre d'esclaves née des besoins de la culture du sucre, déjà en train de prendre la place de Saint-Domingue sur le marché mondial. L'accueil cubain des réfugiés de 1803 s'inscrivit dans cette politique d'immigration. Les autorités préconisèrent l'admission de «BONS» habitants blancs, tout en voulant éloigner les noirs libres et les esclaves sauf ceux qui étaient «absolument indispensables au service de leurs maîtres.» A en juger par un recensement de Santiago de Cuba en 1808, la ville ayant le plus de réfugiés, les distinctions raciales n'étaient pas rigoureusement respectées : 35.6% d'entre eux étaient blancs, 31.4% mulâtres ou noirs libres, 33% esclaves.

Contrairement aussi à l'image de «riches habitants chassés de leurs propriétés,» les réfugiés étaient très hétérogènes sur le plan social. Un rapport fait pour le gouvernement français en 1807 compta

dans l'est de Cuba douze cent habitations grandes et petites, vouées la plupart à la production du café, occupant deux à trois mille anciens colons, gérants et ouvriers blancs, et sur lesquelles travaillaient huit à dix mille esclaves. Compte tenu de leurs familles, cela suggère que peut-être la moitié des réfugiés réussirent à reprendre une vie compagne. Parmi ceux qui restèrent dans les villes, certains substituèrent grâce aux fortunes sauvées lors de l'évacuation de Saint-Domingue ou, s'ils avaient eu moins de chance, grâce à l'aide de leurs parents. D'autres gagnaient leur vie par le négoce, en servant sur les navires corsaires français, ou par l'exercice des métiers qu'ils avaient pratiqués à Saint-Domingue tels que la boulangerie, la pêche ou la médecine. Ceux qui faisaient travailler leurs esclaves dans le transport de l'eau fraîche et du bois de chauffage à Santiago de Cuba vivaient d'un gagne-pain dicté par les circonstances d'exil.

La position des réfugiés à Cuba fut dès le début précaire. Malgré l'alliance officielle de la France et de l'Espagne au moment de leur arrivée, un commissaire extraordinaire de la France accusa déjà en 1804 le marquis de Someruelos, capitaine-général de Cuba, d'être «vendu à l'influence anglaise de la Jamaïque.» Napoléon protesta par l'intermédiaire de son ambassadeur à Madrid contre l'inhospitalité éprouvée par les habitants de Saint-Domingue et les troupes de l'armée française dans les colonies espagnoles. Les pressions de la métropole sur les autorités coloniales à l'insistance de Napoléon et la disposition plus francophile de Sebastien Kindelan, gouverneur de Santiago de Cuba, protégèrent les réfugiés pendant cinq ans; mais l'abdication de Ferdinand VII en faveur de Joseph Bonaparte, le 2 mai 1808, bouleversa la situation.

De même que Porto Rico, le Mexique et d'autres pays de l'empire espagnol, Cuba resta loyal à Ferdinand. En recevant la «Constitution de l'Espagne et des Indes» décrétée par Joseph Bonaparte, Someruelos convoqua la corporation de la Havane, lui montra que les pages de «cet abominable écrit» n'avaient pas été coupées, preuve qu'il ne l'avait pas lu, et en fit un autodafé. Dès l'arrivée en juillet 1808 de la nouvelle du soulèvement en Espagne contre le gouvernement bonapartiste, on dressa à Cuba des listes de tous les étrangers en vue d'expulser dans les meilleurs délais les Français non-naturalisés. Toutefois à cette date les réfugiés conservèrent le privilège de prêter serment de fidélité à Ferdinand VII. Par ce mo-

yen ils obtinrent, du moins provisoirement, le droit de rester sur l'île.

Le 12 mars 1809, se pliant aux pressions du parti anti-français et à cause des rumeurs au sujet d'émissaires de Napoléon introduits dans les colonies espagnoles, Someruelos donna le véritable ordre d'expulsion. Seuls les réfugiés en mesure de montrer qu'ils embrassaient avec ferveur la cause espagnole furent exceptés. A la suite de cet ordre, des émeutes anti-françaises éclatèrent à la Havane et dans la campagne au sud de la capitale, mais les JUNTAS DE VIGILANCIA crées dans chaque quartier pour veiller à l'expulsion des réfugiés servirent à canaliser le mécontentement et à éviter de pires représailles. A part quelques exceptions, les colons de Saint-Domingue s'en allèrent au printemps et à l'été 1809. Ceux qui partirent par la Havane se rendirent de préférence dans les villes du littoral atlantique des Etats-Unis. Ceux qui sortirent de Baracoa de Santiago de Cuba gagnèrent la Nouvelle-Orléans.

Vue de la Louisiane, l'expulsion de Cuba semblait un acte particulièrement ingrat et injustifié. Grâce aux réfugiés, disaient leurs amis dans le nouveau pays de refuge, l'économie cubaine s'était tirée de l'immobilisme du XVIIIe siècle : «Une noble émulation s'était emparée de presque toutes les classes de la société; l'habitant espagnol commençait à croire enfin que les mines n'étaient pas la seule source de richesses que la nature offrit aux vœux et à l'industrie de l'homme.» On affirmait aussi que les réfugiés avaient rempli «scrupuleusement tous les devoirs de sujets fidèles» pendant leur séjour à Cuba, mais que cela ne les avait pas sauvés. Dans les mots d'Edward Livingston, avocat américain marié à une réfugiée venue à la Nouvelle-Orléans avant la grande migration de 1809, «L'innocent a dû payer pour le coupable,» c'est-à-dire, les réfugiés pour Napoléon. Un louisianais français demandait : «Pourquoi les rendre ici (dans l'hémisphère américain) responsables et victimes des événements lointains?»

Assurément, les craintes à Cuba d'un soulèvement général des réfugiés de concert avec l'ennemi bonapartiste du dehors étaient exagérées. Napoléon n'était pas en mesure d'envoyer des troupes pour défendre les colonies françaises qui lui restaient aux Antilles, encore moins de lancer une attaque contre Cuba. Entre Janvier et juillet 1809, la Cayenne, la Martinique, la Guadeloupe, Santo

Domingo se rendirent l'une après l'autre devant l'offensive des Anglais et des Espagnols partisans de Ferdinand VII. Aussitôt qu'en août 1808, le commandant de Guadeloupe envoya à Paris un rapport concluant : «A-t-il jamais existé une position si désastreuse depuis l'existence des colonies?»

Someruelos justifia pourtant l'expulsion des colons de Saint-Domingue comme une mesure nécessaire à la défense de Cuba. Il sut que Joseph Bonaparte, en devenant roi d'Espagne, prétendait aussi détenir les droits de la métropole sur ses colonies. Etant donné l'emplacement stratégique de Cuba dans le Golfe du Mexique, le capitaine-général pensa que «son acquisition doit sûrement entrer dans les calculs de la rapacité napoléonienne.» Dans cette éventualité, Napoléon pourrait, «afin de faciliter ses desseins infernaux contre cette île, se servir comme d'habitude des armes de séduction et de corruption, et profiter d'une partie des Français à qui j'ai accordé la permission de résister ici.» De tels soupçons étaient-ils tout-à-fait gratuits?

Une première raison de prendre au sérieux l'appréhension de Someruelos est l'anglophobie des réfugiés. L'Angleterre, il ne faut pas oublier, avait été alliée des insurgés de Saint-Domingue après la rupture du traité d'Amiens en mai 1803. Son blocus des ports de la colonie priva les garnisons françaises de ravitaillement et contribua à leur défaite. Dans l'évacuation de Saint-Domingue, les soldats et les civils qui les suivirent durent passer par le blocus. Les Anglais ne marquèrent pas d'arrêter autant de navires que possible, de fouiller leurs passagers et de confisquer parfois leurs biens. Dans une pétition à Napoléon en 1805, un groupe de colons à Santiago de Cuba, faisant référence aux massacres suivant l'évacuation générale, affirmèrent avoir été «pillés sur les Mers par un Ennemi qui a fait ensuite égorger à Terre nos femmes, nos Enfants, nos vieillards, par des Cannibales qui n'ont été que ses vils instruments.» Ces souvenirs visaient la nation qui aidait Cuba à partir de 1808 dans sa propre révolte contre l'autorité bonapartiste.

De plus, à cause d'un désir tenace de retourner à Saint-Domingue, les colons restèrent attachés à la France. Les réfugiés justifiaient l'inscription des actes notariaux devant les agents du gouvernement français plutôt que devant les notaires espagnols par l'argument que leur résidence à Cuba n'était que «temporaire et forcée.» Dans leur correspondance privée, ils lâchèrent parfois la bride

à leurs rêves. Un réfugié écrivit à un ami deux ans après l'évacuation:

~~Nous avons conquis vingt fois Jérémie; tous les  
Brigands y ont été pendus ou brûlés, et réunis  
sous une tonnelle dans le morne des Abricots tous  
nos amis y ont vidé plus de cent flacons avec nous.  
—Mohamet n'a point de houris qui t'égale au  
putanisme; je surpasserai tous les musulmans en  
bonheur et en voluptés. Faites prier dieu par  
tous les padres espagnols pour que nous puissions  
voir renaître le jour pour lequel moi je me donnerais  
à tous les diables  
nos amis y ont vidé p~~

*Nous avons conquis vingt fois Jérémie; tous les  
Brigands y ont été pendus ou brûlés, et réunis  
sous une tonnelle dans le morne des Abricots tous  
nos amis y ont vidé plus de cent flacons avec nous.  
... Nous avons des tambours et des bamboules.  
Toutes les putains de voisinage y seront rassemblées.  
... Mahomet n'a point de houris qui t'égale au  
putanisme; je surpasserai tous les musulmans en  
bonheur et en voluptés. Faites prier dieu par  
tous les padres espagnols pour que nous puissions  
voir renaître le jour pour lequel moi je me donnerais  
à tous les diables.*

Or la possibilité de retour dépendait dans l'immédiat de Napoléon. A titre individuel et collectif, les réfugiés lui adressaient des pétitions demandant des secours en attendant la reconquête de Saint-Domingue et des mémoires proposant des stratégies détaillées pour une nouvelle expédition militaire. La métropole ne saurait ignorer combien il était important, fit remarquer une de ces pétitions, de «conserver ce faible noyau des anciens colons dont l'expérience peut encore faire fleurir la plus belle colonie connue; certainement la France ne tardera pas à faire sentir sa vengeance aux Anthropophages noires.» Les colons à Cuba savaient flatter le premier consul, depuis devenu empereur. En même temps qu'ils critiquaient la conduite désastreuse de la guerre par Leclerc et Rochambeau, ils prenaient garde de ne pas étendre le blâme à Napoléon. Au contraire, ils le louaient pour avoir mis un terme à «l'usurpation» de Toussaint-Louverture et lui attribuaient la brève paix qui a suivi, «fruit des glorieux travaux du chef présent de l'empire.»

L'activité des corsaires français après 1803 contribuait puissamment à entretenir les sentiments anti-anglais et pro-français des colons réfugiés à Cuba. Rochambeau, à la fin de la campagne de Saint-Domingue, et par la suite les commandants des forces françaises à Santo-Domingo et à Guadeloupe donnaient des lettres de marque contre les navires faisant le commerce avec Haiti. Au cas où il était impraticable d'amener leurs prises directement dans une colonie française, les capitaines des navires corsaires avaient le droit de les conduire à Baracoa ou à Santiago de Cuba. Des «agences de prise» furent établies dans ces deux villes pour décider de la légitimité des captures. A cause de la proximité de Cuba à Haiti et des vents contraires rendant la communication difficile avec Santo Domingo, Cuba devint le principal centre d'opérations pour les corsaires.

Sur 300 prises faites par 55 corsaires et quatre bâtiments d'état entre 1804 et 1808, 75 furent britanniques. Les vaisseaux américains furent attaqués davantage, mais l'Angleterre fut l'ennemi principal parce que, à la différence des Etats-Unis, sa flotte s'efforçait de protéger ses navires de commerce. Lorsque les Anglais réussirent à surprendre un corsaire français, le sort de l'équipage fut la détention pendant des années sur les pontons pestilentiels de la Jamaïque. Les affrontements étaient fréquents et alimentaient constamment l'anglophobie des réfugiés. Les risques étaient tellement grands, selon l'historien U. Bonnel, qu'il fallait être «sincèrement patriote» pour être corsaire. Le respect inégal des équipages et des armateurs des règles de la course et les bénéfices parfois énormes tirés des prises donnent à croire qu'ils agissaient autant pour leur propre compte que pour celui de la France. Néanmoins, la plupart des hommes aiment enrober leurs actions d'un glaçage idéologique, surtout quand l'alternative était d'être traités de pirates. Le glaçage disponible entre 1803 et 1809 était bonapartiste.

Le potentiel militaire représenté par les réfugiés fut probablement une raison pour laquelle les Cubains les considéraient comme dangereux. Les troupes françaises évacuées à Cuba en même temps que les colons se retirèrent de l'île dans l'espace de six mois, mais les civils qui y restaient étaient loin d'être dépourvus d'habileté dans le maniement des armes, comme le prouve leur participation à la course. Un projet proposé au Ministre de la Marine, le 3 vendémiaire, an 14, dénombra de huit à dix mille hommes. «tous acclimi-

tés,» qui pourraient être recrutés parmi les réfugiés aux Etats-Unis et à Cuba pour former une légion pour effectuer la reconquête de Saint-Domingue. Même si cette estimation était exagérée, la résistance des réfugiés à une attaque anglaise sur les corsaires de Baracoa en septembre 1807, était un exploit qui ne laissa aucun doute sur leurs capacités militaires. Des hommes capables de se défendre contre les Anglais pourraient constituer un apport non négligeable pour une nouvelle expédition bonapartiste dans les Amériques, si les fortunes imprévisibles de la guerre en Europe en permettaient une.

Les Cubains n'avaient pas tort non plus de soupçonner les Français de desseins sur l'île de Cuba elle-même. Le général Turreau, ministre plénipotentiaire de la France auprès des Etats-Unis, fit parvenir à Talleyrand en 1807 un rapport sur les réfugiés à Cuba. Il leur attribua le développement récent là-bas de la culture du café et d'autres produits, et signale l'avantage pour la France de ces créoles de Saint-Domingue si le gouvernement «jugait à propos, en acquérant (Cuba) d'abandonner Saint-Domingue dont les derniers événements et la lutte sanglante à laquelle ils ont donné lieu vont consommer la ruine.» De façon opportuniste, il constata le dilemme de toute tentative de reprendre Saint-Domingue : pour briser la résistance des noirs, il serait nécessaire d'en «sacrifier» un très grand nombre, en d'autres termes, détruire une bonne partie de la main-d'œuvre servile qui rendrait la reconquête une entreprise intéressante. L'acquisition de Cuba, dont le sol était aussi riche que celui de Saint-Domingue et où des colons français étaient déjà établis, permettrait de contourner les très grands problèmes d'une rentrée à Saint-Domingue.

Turreau n'alla pas jusqu'à «pressentir le parti que croira devoir prendre le gouvernement» à l'égard de Cuba. Alexandre-Joseph Lambert, le sous-inspecteur colonial de la Guadeloupe qui rédigea un mémoire de 36 pages sur Cuba après un séjour d'un an à Santiago, fut moins circonspect. Reprenant le thème que les réfugiés étaient en train d'opérer une révolution économique à Cuba, une «terre oisive» jusqu'à leur arrivée, il conseilla à Napoléon de faire «la prompte acquisition de la moitié de cette île qui ... nous garantirait bientôt une supériorité de culture sur toutes les autres colonies.» Il assura l'empereur qu'un tel projet ne rencontrait aucune difficulté. Trois mille hommes, ajoutés aux colons déjà en place,

y suffiraient.. «Aucun français de Saint-Yago,» affirma-t-il, «et je crois dans le reste de l'île, ... ne désire pas la cession à la France de la partie Est.» L'idée d'une nouvelle colonie française à Cuba se tramait, ce qui aide à expliquer pourquoi les autorités et la population cubaines, ne considérant pas les réfugiés comme spectateurs désintéressés une fois que la guerre fut déclarée contre Napoléon, les expulsèrent de l'île.

Nous avons observé la perception des colons de Saint-Domingue, d'une part, par leurs anciens esclaves, les insurgés de la Révolution haitienne, d'autre part, par les partisans de Ferdinand VII à Cuba. Tous les deux les identifieraient aux ambitions bonapartistes dans la mer des Antilles. Nous avons aussi constaté que cette perception était essentiellement juste. Les colons prenaient position pour l'expédition de Leclerc en 1802 et 1803, et constituaient une force potentiellement déloyale à Cuba en 1808 et 1809. Il faut éviter de tirer de cette analyse la conclusion que les réfugiés n'eurent pas droit à une réception accueillante en Louisiane. Les vaincus méritent la sollicitude autant que les victimes. S'il y a une leçon à tirer, c'est qu'un récit du mouvement des réfugiés qui ne tient pas compte de leur propre rôle dans les événements à l'origine de leurs déplacements est forcément incomplet.

#### SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Une subvention de recherche en 1978 du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada m'a permis d'étudier en Louisiane, en France et en Espagne les réfugiés de Saint-Domingue qui se dirigèrent sur la Nouvelle-Orléans en 1809. Je suis aussi reconnaissant à ma collègue Denise Angers d'une critique de la première version de cette communication.

Les principales sources sont les suivantes : Archives Nationales (Paris), AF IV, 941, Col. C7A 67-69, CC9A38-47, CC9B1,22,27; Archives d'Outre Mer (Paris), G 531-34; Archivo general de Indias (Seville), leg. 1702. Les lettres des colons publiées par Gabriel Degien dans *Autour de l'expédition de Saint-Domingue, les espérances d'une famille d'anciens planteurs, 1801-1804* (Port-au-Prince, 1942) et dans d'autres études, la biographie de Blanche Maurel, *Le vent du large ou le destin tourmenté de Jean-Baptiste Gérard, colon de*

*Saint-Domingue* (Paris, 1953), et les papiers de Pierre-Antoine Lambert, Bibliothèque Howard-Tilton, Université de Tulane, Nouvelle-Orléans, donnent une idée de la mentalité des réfugiés dans les derniers jours de Saint-Domingue et en refuge à Cuba. La vue des réfugiés en Louisiane est celle qu'on trouve dans plusieurs articles dans *Le Moniteur de la Louisiane* et *Le Courrier de la Louisiane* en 1809.

Quant au contexte politique des migrations, la communication s'appuie surtout sur les ouvrages suivants : en ce qui concerne la révolution de Saint-Domingue, C.L.R. James, *The Black Jacobins* (New York, 1963), Thomas Ott, *The Haitian Revolution* (Knowville, 1973), et T. Lothrop Stoddard, *The French Revolution in Santo Domingo* (Newport, 1914); sur l'activité des corsaires, Ulane, Bonnel, *La France, les Etats-Unis, et la Guerre de Course, 1797-1815* (Paris, 1961); et sur l'expulsion de Cuba, Gabriel Debien, «Les colons de Saint-Domingue réfugiés à Cuba,» *Revista de Indias*, XIII (1953), 559-605, XIV (1954), 11-36, Anne Pérotin, «Deux situations révolutionnaires en pays colonial : la Guadeloupe, (1793)-Cuba (1809, » *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, XXIV (1975), 51-69, et Alain Yacou, *L'émigration à Cuba des colons français de Saint-Domingue au cours de la Révolution* (Université de Bordeaux III, études ibériques : thèse du docteurat du 3e cycle, 1975).

## HISPANIOLA, SAINT-DOMINGUE ET HAITI : BREVES CONSIDERATIONS SUR QUELQUES CINQ ANS D'HISTOIRE ECONOMIQUE ET SOCIALE (1492-1970).

Par le Docteur Giovanni Caprio

Les quelques lignes qui suivent sont un *bref compte-rendu* de la première partie de ma récente publication allemande sur Haïti (1). Dans cette première partie, l'évolution historique de la nation haïtienne (et la pénétration étrangère de 1492 à 1970) est analysée en détail.

La seconde et la troisième partie de l'étude, étant de l'analyse économique, constituent des thèmes très spécialisés. Ils ne seront pas mentionnés pour permettre ainsi l'examen détaillé de la partie historique.

Je remercie le Président de la SHHGG qui m'a offert encore une fois de participer aux débats de la Revue qu'il dirige.

Giovanni CAPRIO, *Haiti - wirtschaftliche Entwicklung und periphere Gesellschaftsformation*, Haag - Herchen, Frankfurt am Main 1979, 340 pages.